

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON**



## SOCA1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Devenir un professionnel capable d'analyser rigoureusement les sociétés et les cultures, capable de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux, et de s'engager dans l'action**, tel est le défi que l'étudiant(e) bachelier en sociologie et anthropologie se prépare à relever. Le diplômé se prépare en effet à la formation de Masters en sociologie ou en anthropologie (ou une autre réorientation réfléchie) qui finaliseront cet objectif.

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie a pour objectif de former des diplômés réflexifs et critiques, initiés à l'analyse des sociétés contemporaines. Cette capacité d'analyse s'exerce particulièrement à propos de phénomènes sociologiques et anthropologiques tels que la solidarité et l'intégration sociale, les transformations du monde du travail, l'éducation et la formation, les formes familiales et de parenté, les mutations culturelles, les interactions sociales, le rapport au symbolique et au religieux, etc. La formation est axée, d'une part, sur la maîtrise des concepts et théories fondatrices de la sociologie et de l'anthropologie et, d'autre part, sur la maîtrise des outils méthodologiques d'enquête dans le champ social. Le diplômé aura également développé des capacités d'analyse des enjeux de la globalisation.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant le bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :**

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.)
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.)

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).



AAS5.3. Enrichir son questionnement et son analyse en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ de l'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du bachelier totalise 180 crédits.

Il comporte :

- une majeure de 150 crédits correspondant à un ensemble d'unités d'enseignement (EU), séminaires et travaux : sociologie-anthropologie, méthodologie, économie-gestion, droit, formation en langues
- 30 autres crédits, qui se composent
  - soit d'une mineure
  - soit d'un ensemble d'unités d'enseignement au choix dans les programmes du 1er cycle de la faculté ESPO. Ces choix doivent être approuvés par le responsable du programme.

Il faut noter que le programme de bachelier se compose, au bloc annuel 1, d'un tronc commun facultaire et de cours spécifiques en sociologie et anthropologie. Grâce au tronc commun, l'étudiant peut éventuellement, après la session de janvier, se réorienter vers un autre programme de la Faculté.

## SOCA1BA Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

### o Programme de base (150 crédits)

#### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines (24 crédits)

● LESPO1114	Political Science <i>Dans ce programme, ce cours n'est pas donné en anglais, mais en français.</i>	Jehan Bottin (supplée Pierre Baudewyns Min Reuchamps)	EN [q1 ou q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
● LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine					



o Formation en langues (15 crédits)

o LANGL1330











***SOCA1BA - 1er bloc annuel***

---

o Droit

<p>o LESPO1122</p>	<p>Fondements du droit public et privé</p>	<p>Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Marique Thibaut Slingeneyer de Goeswin Justin Vanderschuren</p>	<p>13 [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]</p>
--------------------	--	---	--

o Formation en langues

<p>o LANGL1330</p>	
--------------------	--

## SOCA1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Programme de base

---

### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines

⌘ LESP1330	Espagnol général pour sciences politiques, sociales et de la communication	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Valérie Dachy Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.)	NE [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 🌐

### o Cours au choix

L'étudiant choisit des cours au choix, pour un total de minimum 19 crédits, répartis sur les blocs annuels 2 et 3. Parmi ces cours, il choisit obligatoirement un (et un seul) cours de la liste A (préférentiellement en bloc annuel 3).

#### o Liste A

Un seul cours au choix parmi

**o Mineure ou approfondissement**

---

*L'étudiant choisit une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, et de découvrir une autre discipline.*

*Maximum 1 élément(s)*

**SOCA1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

**o Programme de base****o Sociologie et anthropologie**

● LPOLS1215	<a href="#">Sociologie des politiques sociales</a>	Nathalie Burnay	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
● LPOLS1316	<a href="#">Histoire des débats en sociologie et en anthropologie</a> ■	Marie Deridder Pieter Vanden Broeck (supplée Eric Mangez)	[FR] [q1] [45h +20h] [8 Crédits] 🌐

**o Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie**

● LPOLS1326	<a href="#">Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie</a>		
-------------	---	--	--



⌘ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	15h [q2] [15h] [2 Crédits] 
-------------	--	------------------	--

### o Cours au choix

*L'étudiant choisit des cours au choix, pour un total de minimum 19 crédits, répartis sur les blocs annuels 2 et 3. Parmi ces cours, il choisit obligatoirement un (et un seul) cours de la liste A (préférentiellement en bloc annuel 3).*

### o Liste A

## SOCA1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute



- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
  - le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).
-